

Statistiques agricoles: potentiel de production des plantations d'arbres fruitiers (abrog. directive 76/625/CEE)

2000/0291(COD) - 11/12/2001 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement a approuvé telle quelle la position commune. L'acte est donc réputé adopté, conformément à la position commune.